



LA LETTRE DE LA CE

N° 159

5 NOVEMBRE 2013 TOUS EN GREVE

POUR LES LIBERTES D'ACTIONS ET D'EXPRESSIONS SYNDICALES

Le soutien à nos « 5 de Roanne » est sans faille depuis maintenant plus de 3 ans.

Les «5 de Roanne» sont devenus le symbole des libertés d'actions et d'expressions syndicales de tous ces militants CGT victimes de répressions syndicales et de harcèlements.

Le Comité Confédéral National (CCN) des 22 et 23 mai 2013 a pris connaissance en direct de l'arrestation arbitraire et brutale des «5 de Roanne» qui avaient refusé de donner leur ADN !



Cet acharnement politico-judiciaire a été condamné unanimement par toutes les organisations du CCN qui ont décidé de réagir en organisant un RASSEMBLEMENT NATIONAL le 5 novembre à ROANNE, jour du procès des cinq camarades.

En appui à cette décision, et, afin de faire de cette journée **un évènement syndical majeur pour l'ensemble des libertés d'actions et d'expressions syndicales dans les entreprises et en territoire**, un dispositif confédéral a été mis en place, sous la responsabilité d'Eric LAFONT, membre du Bureau Confédéral, de Jean-Pierre GABRIEL du pôle DLAJ, en coordination avec l'UL de ROANNE, l'UD de la LOIRE et le Comité Régional Rhône-Alpes.

Le Comité de Soutien aux Cinq Roannais, qui recueille plus de 11500 adhérents, dont un grand nombre de dirigeants syndicaux, femmes et hommes politiques progressistes et d'un grand nombre d'associations, appelle également à cette initiative.

Le 5 novembre 2013, nos « 5 de Roanne » sont convoqués une nouvelle fois par la justice, cette fois-ci devant le Tribunal de Grande Instance de Roanne, pour avoir refusé de se soumettre à un prélèvement ADN.

Après avoir été jugés à plusieurs reprises, et dispensés de peine, le Procureur de la République de Roanne, après celui de Lyon, s'acharne sur eux, voulant certainement en faire des exemples et ainsi bâillonner la CGT.

Ce genre d'agissement doit immédiatement cesser et comme promis par ce gouvernement, une loi d'amnistie pour les militants syndicaux poursuivis dans le cadre de leur activité doit être adoptée d'urgence.

Le droit de manifester et de s'exprimer doit être garanti dans le « pays des droits de l'homme ».

Cette affaire dure depuis le 23 septembre 2010 et depuis cette date, nos « 5 de Roanne » sont sous la protection de toute la CGT et de leur comité de soutien.

Le 5 novembre nous devons être très nombreux à Roanne pour gagner la relaxe pure et simple pour tous nos camarades. Très nombreux pour exiger l'arrêt des poursuites pour les syndicalistes et la promulgation d'une loi d'amnistie.

**Dans la continuité des actions menées pour les libertés d'actions et d'expressions syndicales, l'Union Locale CGT des Cantons du Roannais appelle l'ensemble :
des syndicats, tous les militants, citoyens, jeunes, retraités...**

à s'inscrire massivement par la grève dans l'appel de la CGT à faire de ce 5 novembre à Roanne une grande journée nationale de défense sur les libertés d'actions et d'expressions syndicales.

«Le premier des droits de l'homme c'est la liberté individuelle, la liberté de la propriété, la liberté de la pensée, la liberté du travail.»

Jean Jaurès

Projet de déroulement

Du rassemblement pour les libertés d'actions et d'expressions syndicales du 5 novembre 2013 à Roanne.

8h30 à 11h00 : Musique de fond, accueil des manifestants par **Pascal LAZARRE** qui animera le plateau pendant la journée.

11h00 à 11h15 : Accueil officiel des manifestants par **Serge LENOIR**, UL Roanne.

11h15 à 11h25 : 2 témoignages.

11h25 à 12h10 : 1^{er} groupe de musique : **INFRAROUGE** groupe local.

12h10 à 12h20 : Comité de soutien des 5 de Roanne **Jacky TEILLOL**.

12h20 à 12h30 : 2 témoignages.

12h30 à 13h15 : 2ème groupe de musique : **I TRINITY I**

13h15 à 13h25 : 2 témoignages.

13h25 à 14h10 : 3eme groupe : **SEPTETO CUBAIN IYE IFE**

14h15 à 15h00 : Intervention de **Thierry LEPAON** intégrant la proposition de loi CGT et le Compte rendu du Tribunal

15h00 à 16h00 : 4ème groupe de musique : **HK et les déserteurs**



MUTUELLE DE FRANCE - ROANNE

9, rue Jean Jaurès 42300 ROANNE
10 rue Grenette 42190 CHARLIEU

Site : www.mutuellesderoanne.fr - Courriel : mfr-contact@mutuellederoanne.fr



Numéro Registre Nationale des Mutuelles :
776.346.462 -

